



Grandes cultures

N°05
20/03/2018



Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Thibaud DESCHAMPS / **ARVALIS**
t.deschamps@arvalis.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**
**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/2018 »



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : stade D2 majoritaire (53).
- **Charançon de la tige du colza** : captures significatives.
- **Charançon de la tige du chou** : présent ; ne pas confondre avec le charançon de la tige du colza.
- **Méligèthes** : présence significative ; évaluer le nombre par plante selon le stade du colza.
- **Larves de grosses altises** : [Evaluer les attaques en parcelle](#) avant le 26/03.

Céréales à paille (blé tendre d'hiver et orge d'hiver)

- **Stade** : épi 1 cm (30).
- **Piétin verse** : évaluer le risque par parcelle.

Pois de printemps

- **Stade** : en cours de levée.

Nota : le stade BBCH est entre parenthèses.

Nombre de parcelles	Colza	Blés	Orges	Pois
Créées	57	26	10	2
Observées	27	19	6	2

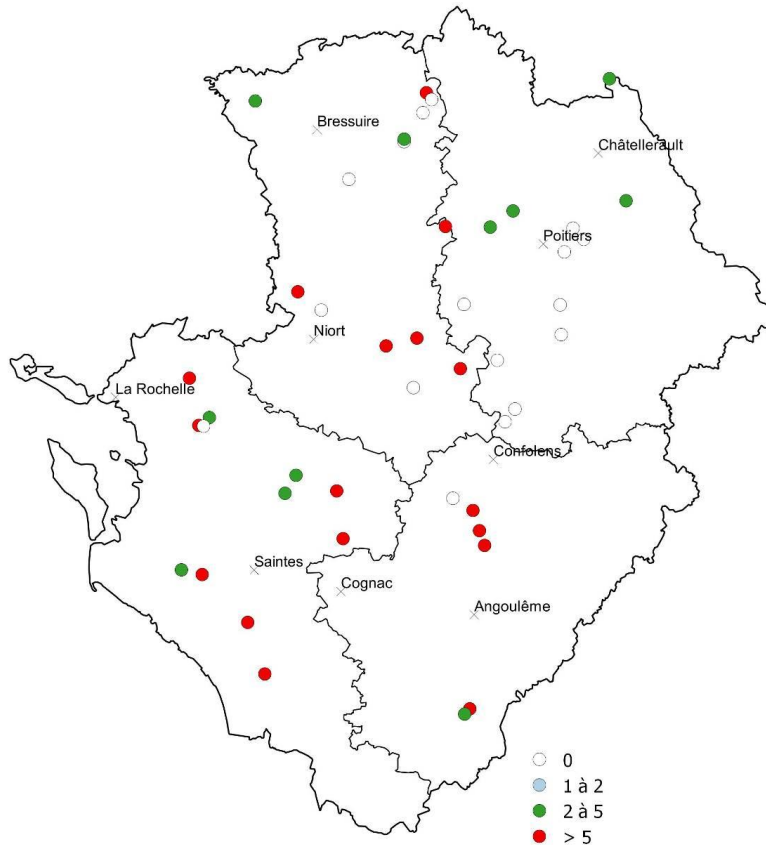
• Etat de la culture

Les stades s'étalent de D1 (50) à E (59), 59 % des parcelles sont au stade D2 (53).

• Charançon de la tige du colza

25 cuvettes jaunes ont été relevées cette semaine dans le réseau ; le charançon de la tige du colza a été piégé dans 64% des situations. Les pièges positifs sont répartis dans les 4 départements du Poitou-Charentes.

Répartition des captures cumulées du Charançon de la tige du colza



Période de risque : le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint lorsque l'allongement des entre-nœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

Seuil indicatif du risque : n'est pas déterminé pour ce charançon ; c'est le dépôt des œufs dans les tiges, engendrant de graves déformations de ces dernières, qui est responsable de la nuisibilité. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque pour la culture.

Évaluation du risque

La majorité des colzas est en période de sensibilité et dans 2/3 des parcelles du réseau, ce charançon a déjà été piégé. **Le risque vis-à-vis de ce ravageur est avéré dans les parcelles ayant enregistré des captures. Dans ces dernières, la gestion de ce ravageur doit se faire dans des conditions climatiques favorables à son activité.**

Dans les parcelles sans captures à ce jour, **l'observation des pièges est indispensable avant toute décision.**

• Charançon de la tige du chou

Le charançon de la tige du chou a été piégé cette semaine dans 29% des parcelles parmi les 21 observées.

Ce charançon arrive en général au même moment que le charançon de la tige du colza mais n'est pas considéré comme nuisible pour le colza.

Pour éviter toute confusion, sécher les insectes sur un papier essuie-main pour éviter la brillance lié à l'eau et mieux ressortir les critères de reconnaissance.

Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

Le charançon de la tige du chou, inoffensif pour le colza. Si le corps est noir, il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rouges.

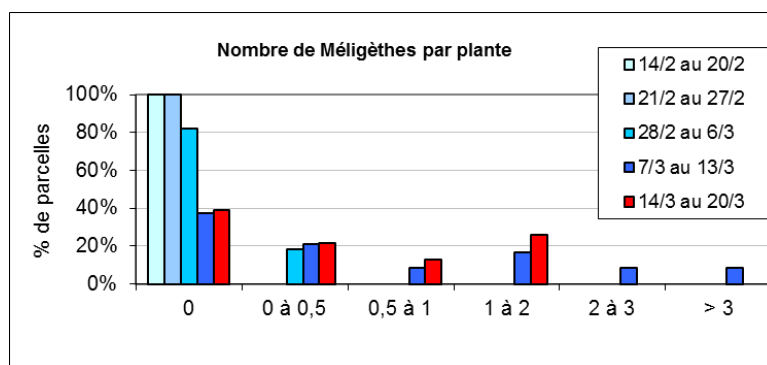
Le charançon de la tige du colza, est le plus préjudiciable. C'est le plus gros, son corps est gris cendré, avec le bout des pattes noires.



• Méligèthes

La présence de cet insecte dans les pièges ne constitue qu'une alerte ; le risque est à évaluer en fonction du nombre d'insectes sur les plantes aux stades sensibles.

61% des 23 parcelles observées comportent des méligèthes sur les plantes. Malgré des conditions climatiques plutôt défavorables (pluie, vent et parfois neige), leur présence reste significative. Le nombre d'insectes par plante est illustré par le graphique ci-dessous :



L'infestation est toujours limitée mais il faut surveiller l'évolution des populations dans les plantes. Cependant, nombreuses parcelles sont bloquées par les fortes populations de larves de grosses altises et des attaques de méligèthes au stade le plus sensible peuvent occasionner des dégâts.

Populations de méligèthes par stade du colza :

Stade du colza	Nombre de Parcelles	Nombre MOYEN de méligèthes/plante	Nombre MINI de méligèthes/plante	Nombre MAXI de méligèthes/plante
D1 (50)	1	1,00	1,00	1,00
D2 (53)	7	1,36	0,20	2,00
E (59)	6	0,73	0,10	2,00

La double information stade+nombre de méligèthes/plante est disponible pour seulement 14 parcelles.

La prise de décision de lutte doit prendre en considération le stade atteint et l'état de vigueur du peuplement en parcelle.

Période de risque : du stade D1 (boutons accolés, 50) au stade E (boutons séparés, 59).

Seuil indicatif du risque : il dépend du stade et de la vigueur du colza. Cf. tableau ci-dessous.

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 mégigèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 mégigèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 mégigèthe par plante	2 à 3 mégigèthes par plante

Rappel : les adultes de mégigèthes perforent les boutons floraux du colza pour se nourrir du pollen et également pour pondre mais les larves n'ont aucune incidence sur le développement du bouton. Les adultes en endommageant le pistil, provoquent l'avortement des boutons floraux. Cependant, dès l'apparition des premières fleurs, ils ne sont plus nuisibles car le pollen est accessible et ces insectes deviennent au contraire des pollinisateurs.

Les populations de mégigèthes sont régulées par de nombreux prédateurs notamment des hyménoptères (petites abeilles) qu'il convient de préserver pour jouer leur rôle de régulateur.

Évaluation du risque

Les mégigèthes s'installent dans des colzas et les populations devraient progresser les prochains jours. Les colzas sont en période sensible et les peuplements sont souvent de vigueur hétérogène même dans les parcelles semées fin août.

Le risque est **fort** pour les colzas au **stade D1** (50) car ils entrent seulement dans la période de risque (et devraient y rester pour la semaine à venir). Même si le nombre d'insecte par plante reste limité actuellement, il faut rester très vigilant sur leur évolution d'autant plus dans les colzas stressés (larves de grosses altises et/ou gel).

Le risque est **modéré à fort** pour les colzas au **stade D2** (53) car le nombre d'insectes par plante est en moyenne de 1,4 : attention aux colzas peu développés.

Le risque est **faible à modéré** pour les colzas au **stade E** (59) car le nombre d'insectes par plante est en moyenne de 0,73 (2 au maximum) et ils vont rapidement entamer leur floraison.

Le risque est faible dans les parcelles ayant entamé la floraison (quelques parcelles).

Il faut rester vigilant car le nombre de mégigèthes pourrait rapidement augmenter même si la météo mitigée est plutôt défavorable.

OBSERVER vos parcelles pour évaluer au plus juste le risque à votre parcelle.

Moyens de lutte

La stratégie de lutte vis-à-vis des mégigèthes vise à maintenir la population à un niveau tolérable (et non à l'éradiquer) pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum. Le colza est une plante présentant d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse, elle peut faire face à des attaques de mégigèthes même très fortes.

L'utilisation des bandes de colza ou l'incorporation de semences de colza à floraison précoce attirent les mégigèthes en début de floraison et permettent d'épargner les attaques en période de forte sensibilité pour le reste des colzas.

- **Altise d'hiver : Larves**

Des dégâts avec retournement de parcelles sont encore signalés.

Afin de relever le niveau d'attaque des larves d'altises dans les différentes situations et d'améliorer ainsi les méthodes de lutte, nous vous demandons de renseigner, avant le 26 mars, le questionnaire téléchargeable par le lien suivant :

https://drive.google.com/open?id=1KnAs1ZHFbPc_h08tt1uESL55nRY3ahM23gsAf0iMiNo

Une synthèse de la situation des dégâts sera réalisée dans le BSV du 27 mars (selon les retours de ce questionnaire).

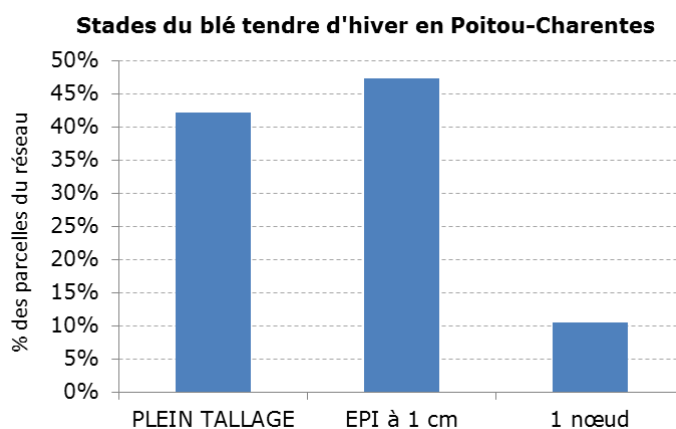
- **Autres ravageurs**

Quelques attaques faibles de campagnols sont observées en bordures de 2 parcelles de colza.



• Stade phénologique et état de la culture

La plupart des parcelles sont au stade épi 1cm. 2 parcelles sont plus avancées, elles ont atteint ou dépassé le stade 1 nœud. Il reste encore un nombre significatif de parcelles qui n'ont pas franchi le stade fin tallage.



• Piétin verse

6 parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine : des traces de piétin verse sont notées dans 2 parcelles seulement.

Les observations des symptômes peuvent s'effectuer dès le stade épi 1 cm.

Le risque piétin peut être évalué par la grille de risque ([voir BSV N°02 du 27 Février 2018](#)). Cette grille prend en compte l'effet variétal, le potentiel infectieux du sol (qui dépend du précédent et du travail du sol), le type de sol et de l'effet climatique.

Effet climatique : il a une valeur moyenne pluriannuelle de 1 (indice compris entre 30 et 45) mais doit être estimé chaque année par le modèle Top. Top est un modèle climatique calculé pour une situation agronomique avec un risque « important ». Le sol retenu est du type « limon » ou « limon argileux » autre que « battant » ou « très battant ». Le modèle est basé sur les températures moyennes et pluviométrie journalière.

L'indice de risque s'interprète au stade épi 1 cm. Ce stade étant atteint dans la plupart des situations, les valeurs présentées dans le tableau ci-dessous peuvent être retenues pour estimer le risque climatique. Pour les parcelles n'ayant pas atteint ce stade, il peut être estimé en observant les tendances par rapport aux années passées (voir graphiques ci-dessous).

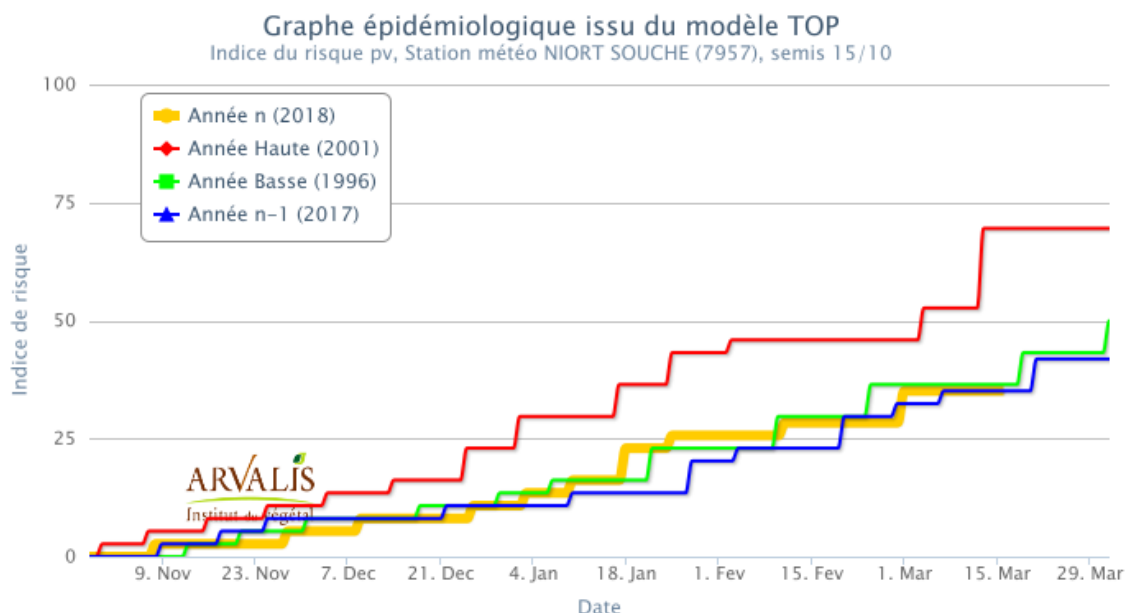
Les températures douces et les précipitations de la semaine dernière ont une fois de plus engendré des contaminations secondaires, ce qui se traduit par une augmentation de l'indice de risque. Si le risque s'avérait faible au courant de l'hiver, les précipitations importantes en février et mars ont été favorables au champignon. Au final on s'oriente vers une année à risque moyen, ce qui correspond à la tendance historique en Poitou-Charentes.

Indice de risque TOP (ARVALIS) au 20/03

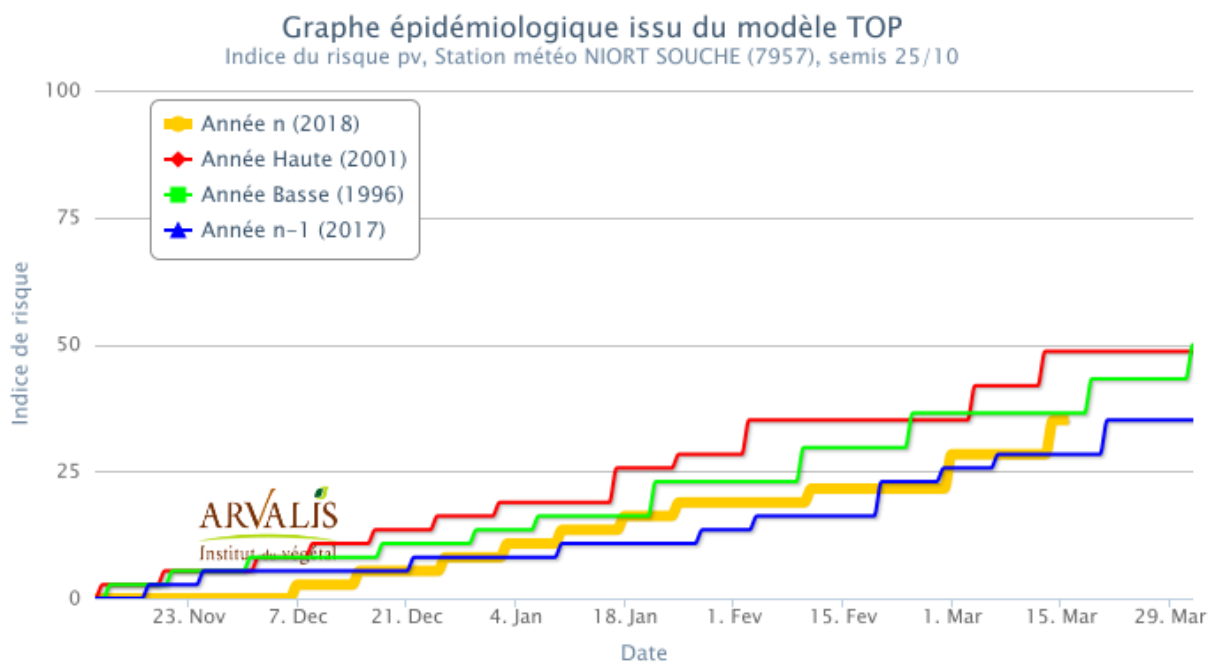
Département (poste météo)	Semis du 15/10	Semis du 25/10
16 Chalais	46	39
17 Saintes	36	36
79 Niort Souché	42	35
86 Poitiers-Biard	42	28

- Indice <30 : risque faible / note grille = -1
- 30 < Indice < 45 : risque moyen / note grille = 1
- Indice > 45 : risque fort / note grille = 2

Semis du 15/10 – Poste de Niort



Semis du 25/10 – Poste de Niort



Evaluation du risque :

Le risque est faible pour toutes les parcelles avec des variétés tolérantes (note GEVES = 5 ou plus).
Pour les autres situations, le risque doit être estimé selon la grille du [BSV N°02 du 27 Février 2018](#).

• **Autres maladies**

Des traces d'helminthosporiose sont mentionnées sur feuilles basses des orges d'hiver tout comme de la septoriose sur blé tendre, ce qui est pour l'instant sans incidence. Il est tout à fait normal à cette période de l'année d'observer ces maladies sur feuilles basses des plantes compte tenu de la pluviométrie actuelle et des températures passées.

• **Autres observations**

2 parcelles présentent des traces d'attaque de campagnols.

POIS DE PRINTEMPS

• Stade phénologique et état de la culture

Les parcelles pois de printemps observées ont été semées le 27 février et le 4 mars 2018. Elles sont en cours de levée.

Les conditions climatiques de cet hiver n'ont pas été favorables aux semis des pois de printemps. Les sols saturés d'eau ont rendu impossible les semis dans certains secteurs pendant la période optimale des semis (mi-janvier et la mi-mars).

• Ravageurs du pois

Seuls quelques dégâts d'oiseaux ont été signalés sur les parcelles de pois suivies cette semaine.

Sont à surveiller dans les jours à venir le thrips et le sitone, en particulier en cas de radoucissement des températures et de journées ensoleillées.

• Maladies du pois

Aucune maladie n'est signalée cette semaine sur les pois protéagineux de printemps.

Point pois d'hiver

En région, les pois d'hiver atteignent le stade 10 F (BBCH 19 : 9 ou d'avantage de feuilles, avec stipules, sont étalées) et semblent pour le moment relativement sains. L'ascochytose doit néanmoins être surveillée de près dans les jours à venir, le temps humide annoncé pouvant être favorable à son développement.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ANAMSO, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bellanné SA, , Bien aimé négoce, CA17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC VILLEJESUS, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillet, Coop Tonnay Boutonne, ETS FERRU, ETS LAMY, FDCETA17, FREDON Poitou-Charentes, HURE Agriconsult, SCA Sèvre et Belle, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Atlantique, Terre Atlantique, Terrena Poitou, Terres Inovia, VSN Négoce.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".